

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE  
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

- Vu le code de l'éducation articles L.613-1 et L. 712-2,
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la Licence
- Vu les propositions de M. le directeur de l'UFR droit et sciences économiques et M. le directeur du Pôle PJH Quimper,

ARRETE

**ARTICLE 1 :**

Le jury d'examen de la Licence Droit, pour l'année universitaire 2020/2021, est composé comme suit :

**Semestres 1 et 2**

<u>Président du jury</u>	URVOAS Jean-Jacques	MCF
<u>Vice-présidente</u>	GALLIOU-SCANVION Anne-Marie	MCF
<u>Membres titulaires</u>	DE FONTMICHEL Maximin	Pr
	GALLIOU-SCANVION Anne-Marie	MCF
	LECLERC Thomas	MCF
<u>Membres suppléants</u>	JAULIN Arnaud	MCF
	PONT Christine	PRAG
	REBOURG Muriel	Pr
<u>Membres invités</u>	LEOST Raymond	Directeur des études Brest
	PUGET Anne-sophie	Directeur des études Quimper

**Semestres 3 et 4 et délivrance du DEUG**

<u>Présidente du jury</u>	SALLES Sylvie	MCF
<u>Vice-présidente</u>	LE MOIGNE Marthe	MCF
<u>Membres titulaires</u>	LE MOIGNE Marthe	MCF
	MAZEAU Laurène	MCF
	PICHOT Philippe	MCF
<u>Membres suppléants</u>	CUDENNEC Annie	PR
	QUEFFELEC Betty	MCF
	RAOUL-CORMEIL Gilles	PR
<u>Membres invités</u>	LEOST Raymond	Directeur des études Brest
	PUGET Anne-sophie	Directeur des études Quimper

**Semestres 5 et 6 et délivrance de la Licence**

<u>Présidente du jury</u>	QUEFFELEC Betty	MCF
<u>Vice-président</u>	NDIOR Valere	PR
<u>Membres titulaires</u>	DE CET BERTIN Cécile	MCF
	HABLOT Cécile	MCF
	NDIOR Valere	PR
<u>Membres suppléants</u>	DAOULAS-HERVÉ Héléne	MCF
	LE MOIGNE Marthe	MCF
	MONTAS Arnaud	MCF
<u>Membres invités</u>	LEOST Raymond	Directeur des études Brest
	PUGET Anne-sophie	Directeur des études Quimper

**ARTICLE 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Fait à Brest, le 20 novembre 2020  
Pour Le Président de l'Université,  
P/d Le Vice président formation tout au long de la vie  
en charge de la CFVL

  
Abdeslam MAMOUNE

